

[Texte]

M. Ouellet: Et un représentant de chaque parti.

Le président: . . . et un représentant de chacun des partis officiels de la Chambre des communes.

La motion est adoptée.

Le président: Nous pourrions discuter de la possibilité de fonctionner avec un quorum inférieur à quatre, lors de l'audition des témoins. J'ai besoin, encore une fois, d'un proposeur pour autoriser le président à tenir des réunions pour recevoir des témoignages et à permettre l'impression de ces derniers en l'absence du quorum, pourvu que *x* membres, nombre que vous jugerez acceptable, soient présents pour entendre les témoins.

Mr. Belsher: Mr. Chairman, I would be willing to move that we have three members in addition to the chairman to represent quorum, providing one of the members is a member of the opposition parties. Or is this necessary?

Mr. Redway: Mr. Chairman, this would be four people, the same sort of a quorum.

Mr. Belsher: No, the other is five.

Mr. Redway: We need four to pass motions, including the chairman, I assume. If you have three plus the chairman, it is still four. I think three including the chairman is what you want. Is that not right?

Mr. Forrestall: Perhaps we could say two plus the chairman are required for the purpose of hearing evidence from witnesses who may be present simply to accommodate somebody the committee may want to hear who may have travelled some distance and because of the pressure of other responsibilities it is not possible to get more than that, or an undue delay in the commencement of a meeting—

The Chairman: One out of these two should come from the opposition side. Do you agree?

Mr. Epp (Thunder Bay—Nipigon): There should be at least one opposition member present.

Mr. Forrestall: It could very well be that the two present are the two members from the opposition parties. I suggest where there is a legislative committee we are saying there are two people plus the chairman or his designated replacement.

Mr. Epp (Thunder Bay—Nipigon): I would suggest the original proposal that one of the members be from an opposition party should be a principle in the motion. Three makes sense in terms of recognizing the realities of various commitments on the Hill, but one of those three should be from an opposition party. After all, those are the persons who want to look critically at the the bill.

Mr. Redway: Quite a presumption.

[Traduction]

Mr. Ouellet: As well as a representative of each party.

The Chairman: And a representative of each of the official parties of the House of Commons.

Motion agreed to.

The Chairman: We could discuss the possibility of working with a smaller quorum than four, for receiving evidence. Once again, I need someone to move a motion to authorize the Chairman to hold meetings in order to receive evidence and authorize its printing when a quorum is not present, provided that *x* members, whatever number you will decide on, are present to receive the evidence.

M. Belsher: Monsieur le président, je suis disposé à proposer que le quorum soit de trois membres et le président, à condition qu'un de ces membres soit un représentant des partis de l'opposition. Ou est-ce bien nécessaire?

M. Redway: Monsieur le président, ce serait encore une fois un quorum de quatre.

M. Belsher: Non, l'autre quorum est de cinq.

M. Redway: Pour adopter des motions, il faut quatre personnes, y compris, je suppose, le président. S'il y a trois personnes et le président, c'est toujours quatre. Je pense que ce que vous vouliez dire, c'est trois personnes, y compris le président. N'est-ce pas?

M. Forrestall: Nous pourrions dire qu'il faut deux personnes en plus du président pour entendre des témoignages. Les témoins sont souvent là tout simplement à la demande d'un membre du Comité, et il leur arrive d'avoir à parcourir de grandes distances pour le faire. Malheureusement, étant donné leurs nombreuses responsabilités et leur calendrier chargé, il est parfois impossible d'avoir plus de membres présents pour entendre les témoignages, sans parler des retards dans les audiences mêmes. . .

Le président: Un des deux membres du Comité devrait être un représentant de l'opposition, d'accord?

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Il devrait y avoir au moins un membre de l'opposition.

M. Forrestall: Il pourrait même arriver que les deux membres présents soient des représentants de l'opposition. Dans le cas des comités législatifs, je propose que ce soit deux membres en plus du président ou de son remplaçant désigné.

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Je propose que l'on revienne à la recommandation originale voulant qu'un des membres soit un représentant d'un parti de l'opposition. Un quorum de trois me paraît logique, car il tient compte de la réalité des engagements de tous les députés sur la colline, mais un des trois membres devrait être un représentant d'un parti de l'opposition. Après tout, ce sont eux qui vont examiner le projet de loi d'un oeil critique.

M. Redway: Quelle audace!